

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE GENISSAC 18500 (1)
(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21330185600018

POSTE COMPTABLE : SGC COUTRAS-RAUZAN

M. 57

Compte financier unique
Voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2025



(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Résultats d'exécution du budget principal et du budget des services non personnalisés	
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	6
B3.2 - Liste des établissements publics créés	7
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	8
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	9
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	10
D - Bilan synthétique	
E - Compte de résultat synthétique	
F - Taux des contributions et produits afférents en N	11

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	12
Vue d'ensemble	
A1.1 - Dépenses d'investissement	13
A1.2 - Recettes d'investissement	14
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	15
A2.2 - Recettes de fonctionnement	16
Vue détaillée	
B1 - Dépenses d'investissement	
B2 - Recettes d'investissement	
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17
D1 - Dépenses de fonctionnement	
D2 - Recettes de fonctionnement	

III - Etats financiers

A - Bilan	
B - Compte de résultat	
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	
D - Balance des comptes	

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	45
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	49

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	51
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	52
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	56
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	58
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	59
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	61
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	62
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	63
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	64
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	65
B3 - Etat des provisions	66
B4.1 - Etat synthétique des engagements donnés	68
B4.2 - Etat synthétique des engagements reçus	69
B4.3 - Etat des emprunts garantis	70
B4.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	71
B4.5 - Etat des contrats de crédit-bail	72
B4.6 - Etat des marchés de partenariat	73
B4.7 - Etat des recettes grevées d'une affectation spéciale	74
B4.8 - Autres engagements donnés	75
B4.9 - Autres engagements reçus	76
B5 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	77
B6 - Etat du personnel	78



B7 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier

C - Etats annexés budgétaires

C1.1 - Equilibre budgétaire	82
C1.2- Equilibre budgétaire - Dépenses	83
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	84
C2.1 - Situation des autorisations de programme (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	86
C2.2 - Situation des autorisations d'engagement (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	87
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	88
C2.4 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	89

D - Autres éléments d'information

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	90
D2 - Actions de formation des élus	91
D3.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	92
D3.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	93
D4.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	94
D4.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	95
E - État des Contrôles du Compte Financier	

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

	I
	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2 087

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Ratios de niveau	
	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	770,62
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	876,28
3 Dépenses d'équipement brut / population	184,03
4 Encours de dette / population (2)(3)	0,00
5 DGF / population	209,78
Ratios de structure et d'analyse financière	
	Valeurs
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	49,62 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	93,81 %
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement) (2) (4)	12,06 %
9 Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	6,19 %
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3) (4)	0,00 %
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3) (4)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1594 B du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.





I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES

PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N				Total cumulé
	Investissement	Fonctionnement		
Recettes				
Prévision budgétaire totale	990 163,50	1 709 750,74		2 699 914,24
Recettes réalisées (1)	181 602,02	1 841 312,91		2 022 914,93
Restes à réaliser	635 129,00	0,00		635 129,00
Dépenses				
Autorisation budgétaire totale	795 190,17	1 996 487,50		2 791 677,67
Dépenses réalisées (1)	541 301,02	1 651 408,26		2 192 709,28
Restes à réaliser	67 848,00	0,00		67 848,00
Différences entre les titres et les mandats	-359 699,00	189 904,65		-169 794,35
Résultats antérieurs reportés	-194 973,33	286 736,76		91 763,43
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	-554 672,33	476 641,41		-78 030,92
Différence entre les restes à réaliser	567 281,00	0,00		567 281,00
Résultat cumulé	12 608,67	476 641,41		489 250,08

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

I**B2**

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : exercice N-1	Part affectée à l'investissement : exercice N	Résultat de l'exercice N	Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire	Résultat de clôture de l'exercice N
I - Budget principal					
Investissement	-194 973,33		-359 699,00		-554 672,33
Fonctionnement	286 736,76		189 904,65		476 641,41
TOTAL I	91 763,43		-169 794,35		-78 030,92
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	91 763,43		-169 794,35		-78 030,92





I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS

				I	
				B3.2	

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).
 Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :
 - soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
 - soit de la seule autonomie financière.
 Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE**EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES****C1****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 67 848,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
202307	Opération d'équipement n° 202307	49 891,00
202403	Opération d'équipement n° 202403	6 464,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	11 493,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUE**EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES****C2****DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 635 129,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	635 129,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3)	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFÉRENTS EN N

Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (% , unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit N	Variation du produit / N-1 (%)	I	F
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00		
SP						
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00		
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	0,00	0,00	0,00	0,00		
SP						
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00		
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00		
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00		
Part communale des ressources						
TFPB	40,11	0,00	632 936,00	0,00		3,54
TFPNB	52,59	0,00	56 219,00	0,00		-0,28
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	12,98	0,00	22 378,00	0,00		-6,05
TOTAL			711 533,00			2,90

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.





	II
II – EXECUTION BUDGETAIRE	
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération du 07/04/2025 00:00:00 (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section.
 (4) A compléter par un seul des choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - semi budgétaire ;
 - budgétaire par délibération N°... du ...



II - EXECUTION BUDGETAIRE
DEPENSES D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DIM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	37 615,00	26 121,02	69,44	11 493,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (2)	508 158,43	395 364,92	77,80	56 355,00
	Total des dépenses d'équipement	545 773,43	421 485,94	77,23	67 848,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	219 300,00	107 298,58	48,93	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	219 300,00	107 298,58	48,93	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	765 073,43	528 784,52	69,12	67 848,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	10 116,74	12 516,50	123,72	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	20 000,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre en investissement	30 116,74	12 516,50	41,56	0,00
	Total des dépenses d'investissement de l'exercice	795 190,17	541 301,02	68,07	67 848,00
001	Solde d'exécution négatif reporté	194 973,33			
	Total des dépenses de la section d'investissement	990 163,50	541 301,02		67 848,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.
 (2) Voir l'état II-C1.1 pour le détail des opérations d'équipement.
 (3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (4) DI 040 = RF 042
 (5) DI 041 = RI 041
 (6) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II - EXECUTION BUDGETAIRE
RECETTES D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

II
A1.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR, N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	747 252,00	72 447,48	9,70	635 129,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées(8)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	82 680,00	74 315,45	89,88	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 500,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		833 432,00	146 762,93	17,61	635 129,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	105 792,41			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	30 939,09	34 839,09	112,61	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	20 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		156 731,50	34 839,09	22,23	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		990 163,50	181 602,02	18,34	635 129,00
001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes de la section d'investissement		990 163,50	181 602,02		635 129,00

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le



ID : 033-213301856-20260413-D202635-DE

(1) Recettes Justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

(8) Le chapitre 204 est un chapitre globalisé qui inclut le 204 et le 2324.

II - EXECUTION BUDGETAIRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

II
A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	721 640,00	684 979,34	0,00	684 979,34	94,92	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	967 141,00	798 063,62	0,00	798 063,62	82,52	0,00
014	Atténuations de produits	7 650,00	1 360,00	0,00	1 360,00	17,78	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	129 145,00	114 021,68	0,00	114 021,68	88,29	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	1 825 576,00	1 598 424,64	0,00	1 598 424,64	87,56	0,00
66	Charges financières	10 630,00	10 621,72	0,00	10 621,72	99,92	0,00
67	Charges spécifiques	2 000,00	1 502,96	0,00	1 502,96	75,15	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	21 550,00	6 019,85	0,00	6 019,85	27,93	0,00
	Total des dépenses réelles et mixtes	1 859 756,00	1 616 569,17	0,00	1 616 569,17	86,92	0,00
023	Virement à la section d'investissement	105 792,41					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	30 939,09	34 839,09	0,00	34 839,09	112,61	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)	136 731,50	34 839,09	0,00	34 839,09	25,48	0,00
	Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice	1 996 487,50	1 651 408,26	0,00	1 651 408,26	82,72	0,00
002 N-1	Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
	Total des dépenses de la section de fonctionnement	1 996 487,50	1 651 408,26	0,00	1 651 408,26		0,00

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le



ID : 033-213301856-20260413-D202635-DE

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043


II – EXECUTION BUDGETAIRE

II

RECETTES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2.2

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + PAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	28 827,00	31 955,15	0,00	31 955,15	110,85	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	215 500,00	306 784,27	0,00	306 784,27	142,36	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	52 810,00	91 927,42	0,00	91 927,42	174,07	0,00
731	Fiscalité locale	872 887,00	822 687,29	0,00	822 687,29	94,25	0,00
74	Dotations et participations	485 325,00	494 242,02	0,00	494 242,02	101,84	0,00
75	Autres produits de gestion courante	31 400,00	66 441,32	0,00	66 441,32	211,60	0,00
	Total des recettes de gestion des services	1 686 749,00	1 814 037,47	0,00	1 814 037,47	107,55	0,00
76	Produits financiers	15,00	18,42	0,00	18,42	122,80	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	1 870,00	0,00	1 870,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	12 870,00	12 870,52	0,00	12 870,52	100,00	0,00
	Total des recettes réelles et mixtes	1 699 634,00	1 828 796,41	0,00	1 828 796,41	107,60	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	10 116,74	12 516,50	0,00	12 516,50	123,72	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre (3)	10 116,74	12 516,50	0,00	12 516,50	123,72	0,00
	Total des recettes de fonctionnement de l'exercice	1 709 750,74	1 841 312,91	0,00	1 841 312,91	107,69	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté de N-1	286 736,76					
	Total des recettes de la section de fonctionnement	1 996 487,50	1 841 312,91	0,00	1 841 312,91		0,00

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
 Reçu en préfecture le 24/04/2026
 Publié le 
 ID : 033-213301856-20260413-D202635-DE

(1) Recettes justifiées non titrées.
 (2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (3) RF 042 = D1 040



II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

II
C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202301(1)
LIBELLE : Création d'équipements sportifs et de loisirs

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice						Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES								
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 126,43	1 125,60	99,93	0,00	250 528,32		
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 096,46		
2131	Bâtiments publics	0,00	0,00		0,00	4 096,46		
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	1 126,43	1 125,60	99,93	0,00	246 431,86		
231	Immobilisations corporelles en cours	1 126,43	1 125,60		0,00	246 431,86		



Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)							
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	56 761,50	5 000,00	8,81	0,00	D	78 147,12
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	56 761,50	5 000,00	0,00	0,00		78 147,12
1323	Subv. non transf. Départements	37 307,00	0,00		0,00		58 692,62
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	5 000,00	5 000,00		0,00		5 000,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	14 454,50	0,00		0,00		14 454,50
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00		0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00		0,00		0,00

Solde du financement (7)	
Pour l'exercice	En cumulé
C - A	D - B
3 874,40	-172 381,20

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
 (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (6) Sauf 165, 166 et 16449.
 (7) Indiquer le signe algébrique.





II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202302(1)
 LIBELLE : Travaux de voirie communale

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	161 500,00	161 485,66	99,99	0,00	429 735,44	
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	1 956,77	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	1 956,77	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	161 500,00	161 485,66	99,99	0,00	275 295,05	
2151	Réseaux de voirie	161 500,00	161 485,66		0,00	275 295,05	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	152 483,62	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00	152 483,62	

Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)						
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	Pour l'exercice	D - B
		-161 485,66	-429 735,44

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
 (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats dormant lieu à reversement.
 (6) Sauf 165, 166 et 16449.
 (7) Indiquer le signe algébrique.



II – EXECUTION BUDGETAIRE
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

II
C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202303(1)
LIBELLE : Travaux de rénovation énergétique et de restructuration du group

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice						Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES								
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	44 708,00	42 601,11	95,29	0,00	66 616,11	B	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	39 885,00	37 778,14	94,72	0,00	37 778,14		
2131	Bâtiments publics	39 885,00	32 986,31		0,00	32 986,31		
21538	Autres réseaux	0,00	4 791,83		0,00	4 791,83		
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	4 823,00	4 822,97	100,00	0,00	28 837,97		
231	Immobilisations corporelles en cours	4 823,00	4 822,97		0,00	28 837,97		



Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)							
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	662 821,50	14 577,20	2,20	635 129,00	D 302 852,77	
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	662 821,50	14 577,20	0,00	635 129,00	302 852,77	
1323	Subv. non transf. Départements	532 353,50	0,00		504 661,00	216 283,57	
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	130 468,00	0,00		130 468,00	71 992,00	
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	14 577,20		0,00	14 577,20	
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00		0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00		0,00	0,00	

Solde du financement (7)	
Pour l'exercice	En cumulé
C - A	D - B
-28 023,91	236 236,66

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Sauf 165, 166 et 16449.
- (7) Indiquer le signe algébrique.



II – EXECUTION BUDGETAIRE
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

II
C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202304(1)
LIBELLE : Acquisition de terrains et d'immeubles

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)						
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C - A	D - B
		0,00	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

II
C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202305(1)

LIBELLE : Travaux de réhabilitation des bâtiments, de la voirie et des rés

Chap./ art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	83 231,00	68 207,44	81,95	0,00	143 938,18	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	83 231,00	66 942,74	80,43	0,00	142 673,48	
2131	Bâtiments publics	7 000,00	0,00		0,00	75 730,74	
2135	Installations générales, agencements	0,00	16 824,00		0,00	16 824,00	
2151	Réseaux de voirie	48 662,00	44 736,60		0,00	44 736,60	
21531	Réseaux d'adduction d'eau	27 569,00	3 960,00		0,00	3 960,00	
21538	Autres réseaux	0,00	1 422,14		0,00	1 422,14	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	1 264,70	0,00	0,00	1 264,70	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	1 264,70		0,00	1 264,70	





Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)						
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses	C - A	D - B
	-68 207,44	-143 938,18

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non litrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats dominant lieu à reversement.

(6) Sauf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.



II – EXECUTION BUDGETAIRE
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

II
C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202306(1)
LIBELLE : Matériels service technique et fleurissement

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 699,00	5 537,14	51,75	0,00	9 992,14	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	10 699,00	5 537,14	51,75	0,00	9 992,14	
212	Agencements et aménagements de terrains	4 400,00	4 399,98		0,00	4 399,98	
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00	3 768,00	
2182	Matériel de transport	0,00	0,00		0,00	687,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	6 299,00	1 137,16		0,00	1 137,16	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	





Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)						
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)		En cumulé	
	C - A	-5 537,14	D - B
Recettes - Dépenses			-9 992,14

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
 (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (6) Sauf 165, 166 et 16449.
 (7) Indiquer le signe algébrique.





II – EXECUTION BUDGETAIRE

II
C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202307(1)
 LIBELLE : Matériels, mobiliers et équipements**

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice						Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES								
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	115 682,00	51 615,53	44,62	49 891,00	B	131 711,22	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	115 682,00	51 615,53	44,62	49 891,00		131 711,22	
2131	Bâtiments publics	14 682,00	2 686,21		0,00		2 686,21	
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00		0,00		16 610,40	
2138	Autres constructions	0,00	0,00		0,00		1 369,92	
2152	Installations de voirie	0,00	834,18		0,00		834,18	
2156	Matériel et outillage incendie, déf. civ	1 867,00	4 016,80		0,00		4 016,80	
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00		0,00		13 571,92	
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	0,00		0,00		1 679,00	
2183	Matériel informatique	1 045,00	1 044,95		0,00		4 886,80	
2184	Matériel de bureau et mobilier	16 200,00	15 338,97		0,00		44 330,45	
2188	Autres immobilisations corporelles	81 888,00	27 694,42		0,00		41 725,54	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	





Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)							
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	6 321,00	0,00	0,00	6 321,00	
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	6 321,00	0,00	0,00	6 321,00	
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	1 000,00		0,00	1 000,00	
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	5 321,00	0,00	0,00	5 321,00	
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde du financement (7)		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	Pour l'exercice	D - B
		-45 294,53	-125 390,22

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Sauf 165, 166 et 16449.
- (7) Indiquer le signe algébrique.



II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202308(1)
 LIBELLE : Travaux d'accessibilité des bâtiments

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	B	30 609,89
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		30 609,89
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00		30 609,89
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00



Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)						
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (regues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B
			-30 609,89

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Sauf 165, 166 et 16449.
- (7) Indiquer le signe algébrique.



II – EXECUTION BUDGETAIRE

II

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

C1

**OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202309(1)
LIBELLE : Installation d'un système de vidéoprotection**

Chap./ art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 984,00	30 984,00	100,00	0,00	33 339,00	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	30 984,00	30 984,00	100,00	0,00	33 339,00	
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	2 355,00	
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	30 984,00	30 984,00		0,00	30 984,00	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	





Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)						
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 488,17
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	4 488,17
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)		En cumulé	
	C - A	Pour l'exercice	D - B
Recettes – Dépenses		-30 984,00	-28 850,83

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
 (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (6) Sauf 165, 166 et 16449.
 (7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

II
C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202310(1)
LIBELLE : Travaux d'aménagement de la place du monument aux morts

Chap./ art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)				
DEPENSES								
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	B	40 656,26	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		40 656,26	
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00		0,00		40 656,26	





Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)							
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C - A	D - B
		0,00	-40 656,26

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Sauf 165, 166 et 16449.
- (7) Indiquer le signe algébrique.





II – EXECUTION BUDGETAIRE

II
C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202312(1)
 LIBELLE : Rénovation éclairage public

Chap./ art. (2)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 000,00	19 589,68	78,36	0,00	138 598,45	
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	25 000,00	19 589,68	78,36	0,00	138 598,45	
204182	Autres org pub - Bât. et installations	25 000,00	19 589,68		0,00	138 598,45	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	





Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)						
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (recues) (sauf le 138)	26 669,00	32 094,78	120,34	0,00	45 849,68
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	26 669,00	32 094,78	0,00	0,00	45 849,68
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	45 849,68
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)		En cumulé	
	C - A	Pour l'exercice	D - B
Recettes – Dépenses		12 505,10	-92 748,77

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
 (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (6) Sauf 165, 166 et 16449.
 (7) Indiquer le signe algébrique.

II – EXECUTION BUDGETAIRE**II****OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES****C1**

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202401(1)
LIBELLE : Accès et aménagements plaine des sports et de loisirs

Chap./ art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice						Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES								
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 272,00	5 903,76	71,37	0,00	71 938,68	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	8 272,00	5 903,76	71,37	0,00	71 938,68	0,00	0,00
212	Agencements et aménagements de terrains	4 272,00	4 271,76		0,00	4 271,76	0,00	4 271,76
2135	Installations générales, agencements	0,00	0,00		0,00	39 226,80	0,00	39 226,80
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00	22 399,20	0,00	22 399,20
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	0,00	1 632,00		0,00	1 632,00	0,00	1 632,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000,00	0,00		0,00	4 408,92	0,00	4 408,92
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 033-213301856-20260413-D202635-DE

S²LOW



Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalizations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)							
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	D	10 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00		10 000,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (7)		En cumulé	
	Pour l'exercice		
Recettes – Dépenses	C - A	-5 903,76	D - B
			-61 938,68

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats domant lieu à reversement.

(6) Seuf 165, 166 et 16449.

(7) Indiquer le signe algébrique.





II – EXECUTION BUDGETAIRE

OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES

II
C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202402(1)
LIBELLE : Annuaire de la biodiversité

Chap./ art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 500,00 A	587,00	39,13	0,00	587,00	B
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 500,00	587,00	39,13	0,00	587,00	
2183	Matériel informatique	1 500,00	0,00		0,00	0,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	587,00		0,00	587,00	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	





Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)						
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)		En cumulé	
	C - A		D - B
Recettes – Dépenses	-587,00	-587,00	-587,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
 (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
 (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
 (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
 (6) Sauf 165, 166 et 16449.
 (7) Indiquer le signe algébrique.





II – EXECUTION BUDGETAIRE		II
OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES		C1

OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 202403(1)
LIBELLE : "Projet d'aménagement urbain en coeur de ville"

Chap./ art. (2)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Mandats émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES							
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	15 456,00	7 728,00	50,00	6 464,00	7 728,00	
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	15 456,00	7 728,00	50,00	6 464,00	7 728,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	15 456,00	7 728,00		6 464,00	7 728,00	





Recettes (répartition) (pour information)	Libellé	Éléments afférents à l'exercice					Pour mémoire
		Prévisions (a)	Réalisations Titres émis (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (5)							
Total chapitre 13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total chapitre 23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (7)		En cumulé	
Recettes – Dépenses		C - A	D - B
		-7 728,00	-7 728,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Sauf 165, 166 et 16449.
- (7) Indiquer le signe algébrique.



IV

IV – ÉTATS ANNEXÉS
PRESENTATION CROISEE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV

PRESENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



IV – ÉTATS ANNEXÉS										IV
PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE										A2
Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRESENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

IV

A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES							
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES							
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le



ID : 033-213301856-20260413-D202635-DE

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

IV
A3

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	990 163,50	736 274,35	67 848,00	186 041,15
RECETTES	990 163,50	181 602,02	635 129,00	173 432,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 996 487,50	1 651 408,26	0,00	345 079,24
RECETTES	1 996 487,50	2 128 049,67	0,00	-131 562,17

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	990 163,50	736 274,35	67 848,00	186 041,15
RECETTES	990 163,50	181 602,02	635 129,00	173 432,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 996 487,50	1 651 408,26	0,00	345 079,24
RECETTES	1 996 487,50	2 128 049,67	0,00	-131 562,17

(1) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

IV

A3

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	990 163,50	736 274,35	67 848,00	186 041,15
RECETTES	990 163,50	181 602,02	635 129,00	173 432,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 996 487,50	1 651 408,26	0,00	345 079,24
RECETTES	1 996 487,50	2 128 049,67	0,00	-131 562,17
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	2 986 651,00	2 387 682,61	67 848,00	531 120,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	2 986 651,00	2 309 651,69	635 129,00	41 870,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 033-213301856-20260413-D202635-DE



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

IV
B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 220 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 220 000,00									
CAISSE EPARGNE 2020	SA CAISSE D'EPARGNE	13/11/2020		23/02/2021	260 000,00	F			0,420	0,422	T	X Echéance constante		A-1
MON519964EUR	Etablissement LA BANQUE POSTALE	17/11/2017		01/03/2018	140 000,00	F			0,880	0,885	T	X Echéance constante		A-1
MON521016EUR	Etablissement LA BANQUE POSTALE	13/06/2018		01/11/2018	300 000,00	F			1,200	1,223	T	X Echéance constante		A-1
MON527880EUR	Etablissement LA BANQUE POSTALE	13/08/2019		01/01/2020	220 000,00	F			1,000	0,612	T	X Echéance constante		A-1
NR4484	Société Crédit agricole de la Gironde	12/10/2022		01/06/2023	300 000,00	F			2,781	2,812	T	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
 Reçu en préfecture le 24/04/2026
 Publié le
 ID : 033-213301856-20260413-D202635-DE





Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					2 134 818,90									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					2 134 818,90									
	Syndicat SDEEG	03/11/2017		30/06/2019	26 121,02	F			0,000					F-1
	Syndicat SDEEG	07/04/2025		01/07/2026	2 108 697,88	F			0,000					A-1
Total général					3 354 818,90									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.



IV – ANNEXES

IV

B1.2

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt				Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
												ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		627 809,27					104 686,48	10 621,72	0,00	1 052,45	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		627 809,27					104 686,48	10 621,72	0,00	1 052,45	
CAISSE EPARGNE 2020		0,00	A-1	131 364,16	4,92			F	0,422	25 943,62	0,00	58,24	
MON519964EUR		0,00	A-1	28 993,23	2,00			F	0,885	14 306,48	0,00	21,26	
MON521018EUR		0,00	A-1	123 931,51	4,67			F	1,223	25 204,11	0,00	247,86	
MON527880EUR		0,00	A-1	89 612,26	3,83			F	0,812	22 063,78	0,00	136,66	
NR4484		0,00	A-1	253 908,11	12,25			F	2,812	17 168,49	0,00	588,43	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le



ID : 033-213301856-20260413-D202635-DE



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										ICNE de l'exercice			
	Couverture O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice					
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)		Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		7 836,32							2 612,10	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total) (9)		0,00		0,00							0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		7 836,32							2 612,10	0,00	0,00	0,00
		0,00	F-1	7 836,32	2,50					0,000	2 612,10	0,00	0,00	0,00
		0,00	A-1	0,00	19,58					0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		635 645,59							107 298,58	10 621,72	0,00	1 052,45

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
 (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
 (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
 (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
	Syndicat SDEEG	26 121,02	7 836,32	1	10,00				0,00		0,000	0,00	0,00	1
TOTAL (F)		26 121,02	7 836,32						0,00			0,00	0,00	1
TOTAL GENERAL		26 121,02	7 836,32						0,00			0,00	0,00	1

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 033-213301856-20260413-D202635-DE



10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.



Publié le : 07/05/2026 10:52 (Europe/Paris)

Collectivité : Génissac

https://www.mairie-genissac.fr/documents_administratifs/61810

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure (A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,77	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	627 809,27	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le



ID : 033-213301856-20260413-D202635-DE

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, turndown, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé		Taux reçu (7)						
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux					
Taux fixe (total)						0,00	0,00			
Taux variable simple (total)						0,00	0,00			
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00			
Total						0,00	0,00			

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00								0,00	0,00		0,00

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B1.7

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)							
				Contrat initial	Contrat renégocié	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Intérêts	Capital					
																	Contrat initial	Contrat renégocié			
Total															0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	IV
	B1.8

DETTES POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuités payées au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	IV
	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV – ÉTATS ANNEXÉS

	IV
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 5000.00 €	07-04-2025
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	20415* Groupement de coll. - Subv. d'équi.versées aux org. Publi	2
		07/04/2025

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
 Reçu en préfecture le 24/04/2026
 Publié le
 ID : 033-213301856-20260413-D202635-DE



Publié le : 07/05/2026 10:52 (Europe/Paris)
 Collectivité : Génissac
https://www.mairie-genissac.fr/documents_administratifs/61810

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

IV
B3

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		13 000,00	0,00	0,00	13 000,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		13 000,00	0,00	0,00	13 000,00
Actifs circulant	12/04/2021	13 000,00	0,00	0,00	13 000,00

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 033-213301856-20260413-D202635-DE





Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		13 000,00	0,00	0,00	13 000,00
TOTAL PROVISIONS		13 000,00	0,00	0,00	13 000,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
 (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
 (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).



IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B4.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	0,00	0,00	0,00
8016	0,00	0,00	0,00
8017	0,00	0,00	0,00
8018			
Emprunts garantis (1)			
Contrats de crédit-bail (2)			
Subvention à verser en annuité (3)			
Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)			
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B4.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	0,00	0,00	0,00
8027	0,00	0,00	0,00
8028			
	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)		
	Subvention à recevoir par annuité		
	Autres engagements reçus		
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 31/12/N correspond au reste à employer au 31/12/N.

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B4.3

ÉTAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

B4.4

CALCUL DES RATIOS D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 1 828 796,41

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00
---	------------------------------

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir				Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4		
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B4.6

ÉTAT DES MARCHÉS DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)			TOTAL I + II + III	
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I	Part fonctionnement II		Part financement III
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL								0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

	IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B4.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.
- (2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.
- (3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.





IV – ÉTATS ANNEXÉS		IV
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B4.8

ÉTAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
8017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L. 1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ÉTATS ANNEXÉS
B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B4.9

AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine		Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL							
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

B5

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	69 566,70	
Personnes de droit privé	57 166,70	
Associations	10 256,00	
Association AICAHSG CHASSE 99289755300010	800,00	
Association ASSO HISTORIQUE DES PAYS DE BRANINE	100,00	
Association AUBERGE DU COEUR	200,00	
Association CLUB DE KARATE	600,00	
Association CLUB LES DEJANTES DU COTEAU	50,00	
Association DOJO ST GERMAIN ASSO	100,00	
Association FAMILLES RURALES	2 356,00	
Association FNACA	150,00	
Association FOOTBALL CLUB DES COTEAUX DU LIBOURNAIS	3 500,00	
Association JUDO AIKIDO CLUB CREON	50,00	
Association LE CHAMPS DES CIGNOGNES DE GENISSAC	1 850,00	
Association SYMPHONIE EQUITABLE	500,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	46 910,70	
Association ASA PALUS D'ARVEYRES GENISSAC	1 200,00	
Syndicat SDEEG	18 308,11	
Syndicat SDEEG	1 281,57	
Syndicat SDEEG	26 121,02	
Personnes de droit public	12 400,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	12 400,00	
CCAS de GENISSAC 18501	12 400,00	
Autres	0,00	

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le



ID : 033-213301856-20260413-D202635-DE



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B6 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif principal de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif de 1ère classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif de 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché Territorial	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1ère classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	2,00	9,00	9,00	0,00	9,00
Adjoint Technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint Technique ppal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Technique principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique	C	2,00	2,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de Maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien principal 2ème classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent Spécialisée des écoles maternelles de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Brigadier chef principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de Police Municipale	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Chef de Police municipale	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		13,00	2,00	15,00	15,00	0,00	15,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INT9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

B6

B6 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
animateur biodiversité	C	TECH		0,00	A	A
animatrices services périscolaires	C	ANIM		0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR, ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2* : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326-352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

	IV
	B7

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.





IV – ANNEXES	
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-194 973,33
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	645 384,50
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	450 411,17

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	450 411,17
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	450 411,17

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	218 432,24	108 430,58	67 848,00	176 278,58
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	220 911,50	105 254,54	635 129,00	740 383,54
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	2 479,26	-3 176,04	567 281,00	564 104,96
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-194 973,33			-194 973,33
Affectation au 1068 suite au CA de l'exercice N-1 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-194 973,33			-194 973,33
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				369 131,63

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle



IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE – DEPENSES

C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	218 432,24	108 430,58
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	104 687,00	104 686,48
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	112 613,00	2 612,10
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 132,24	1 132,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	1 132,24	1 132,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



IV – ÉTATS ANNEXÉS
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV
C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b			
RESSOURCES PROPRES externes de l'année (a)		220 911,50	105 254,54
		III	
		82 680,00	74 315,45
10222	FCTVA	64 680,00	64 680,44
10226	Taxe d'aménagement (2)	18 000,00	9 635,01
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
RESSOURCES PROPRES internes de l'année (b) (3)		138 231,50	30 939,09
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		486,4
28041483	Subv. Autres cnes:Projet infrastructure	0,00	
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	10 939,09	29 092,8
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	20 000,00	1 360,0
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le



ID : 033-213301856-20260413-D202635-DE





Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 500,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	105 792,41	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
 (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
 (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

Publié le : 07/05/2026 10:52 (Europe/Paris)
 Collectivité : Génissac
https://www.mairie-genissac.fr/documents_administratifs/61810

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

- (1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
- (2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
- (6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

IV

C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

- (1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.
- (2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.
- (6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS

ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

C2.3

C2.3 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

**ENGAGEMENTS HORS BILAN
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

C2.4

C2.4 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Crédits de paiement réalisés durant l'exercice N	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.





IV - ÉTATS ANNEXÉS		IV
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE		D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE			
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération
			Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV – ÉTATS ANNEXÉS

	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D2

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COÛT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
1er Adjoint		100.00		AMG

IV – ÉTATS ANNEXÉS

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

D3.1

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

ELEMENTS DU BILAN

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

D3.2

Cet état ne contient pas d'information.



IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU

D4.1

ETAT DE SYNTHESE PAR CONVENTION

NOMENCLATURE :

14-Etudes et conduite de projet	34-Résidentialisation de logements
15-Relogement des ménages avec minoration de loyer	35-Actions de portage massif en copropriétés dégradées
21-Démolition de logements locatifs sociaux	36-Accession à la propriété
22-Recyclage de copropriétés dégradées	37-Equipement public de proximité
23-Recyclage de l'habitat ancien dégradé	38-Immobilier à vocation économique
24-Aménagement d'ensemble	39-Autres investissements
31-Reconstitution de l'offre de logements locatifs sociaux	41-Quartiers Fertiles-Opérations d'ingénierie et dépenses de personnel
32-Production d'une offre de relogement temporaire	42-Quartiers Fertiles-Opérations d'investissement
33-Requalification de logements locatifs sociaux	

- (1) Ensemble des AP et AE ouverts sur l'opération, tous exercices confondus
- (2) Ensemble des AP et AE engagés sur l'opération, sur l'exercice courant
- (3) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés pour l'opération, tous exercices cumulés
- (4) Ensemble des crédits décaissés ou encaissés sur l'exercice budgétaire N pour la mise en œuvre de l'opération





IV – ÉTATS ANNEXÉS

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SUIVI DES OPERATIONS AU TITRE DU NPNRU

D4.2

Cet état ne contient pas d'information.



ARRETE ET SIGNATURES

MAIRIE DE GENISSAC 18500 - Budget Communal

CFU 2025

13/04/2026 12:16 Page 1 / 2

Présenté par le Maire,
A Génissac, le 13/04/2026
Le Maire



Délibération

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Génissac, le 13/04/2026

Les membres du Conseil Municipal,

Votes

Nombre de membres en exercice :	19
Nombre de membres présents :	15
Nombre de suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation : 07/04/2026

Signataire

BAGGIO Jean-Marie

HENRY Christine

LELEU Pascal

BOUCHON PEAUCELLE Isabelle

CHAPUS Benoît

LAPORTE Francis

PALLUET Laurence

SELIMBAYE Yolen

SATGE Daphné

LENNE Frédéric

L'HOMME Céline

BOUTOULE Emilie





ARRETE ET SIGNATURES

CFU 2025

MAIRIE DE GENISSAC 18500 - Budget Communal

13/04/2026 12:16 Page 2 / 2

Signataire

ESNAULT Jean-François

PEETERS Stéphanie

BLIMON Rachel

CARTEYRON Etienne

LANSARD RUIZ Pierre

ROTA Alexis

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le

A, le

